

I Eléments-clé de construction du projet de budgets supplémentaires 2016

Ce projet de budgets supplémentaires (BS) a pour principal objectif d'inscrire les résultats constatés au compte administratif, ainsi que d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**. Par ailleurs, le projet de budgets supplémentaires permet de constater les restes à réaliser de l'exercice budgétaire 2015.

II Présentation des postes de dépenses du projet de BS 2016

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses du projet de BS 2016 s'articule en conformité avec les principaux domaines d'intervention de l'Etablissement.

Exploitation des ouvrages de Naussac et de Villerest

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire
Exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac	2 142 500	709 000
Exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest	1 279 000	1 145 849,03
Gestion des crues et des étiages, modernisation	746 110	
Gestion administrative de la redevance	69 000	
Exploitation des ouvrages	4 236 610	1 854 849,03

(* Il est à noter l'écriture d'ordre relative à l'inscription des crédits d'amortissement pour 329 k€.

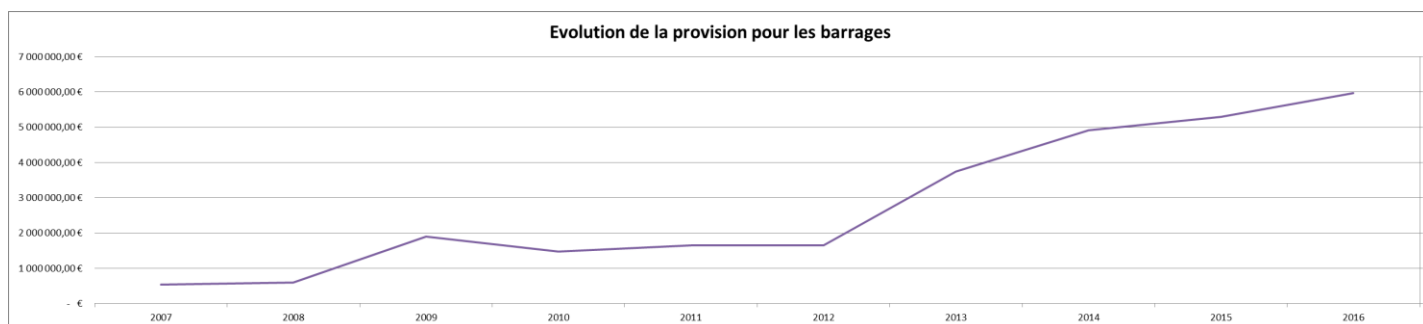
Les dépenses de ce budget supplémentaire sont totalement financées par la reprise des résultats de l'exercice 2015.

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement de l'usine et du barrage de Naussac, il s'agit : d'une part, de l'inscription de crédits de travaux, concernant notamment la réparation des groupes (250 k€), les armoires inverseur de source (100 k€), l'acquisition de stock de pièces et appareillages (60 k€), le gabion rive gauche (50 k€), le traitement anticorrosion de la vanne du Chapeauroux (40 k€), la peinture de la passerelle et du pont roulant de la tour de prise (35 k€), l'entonnement de la vanne de fond (30 k€), la création d'un parking (20 k€), la reprise de béton des balcons de la tour de prise (15 k€) et la mise aux normes de la station d'épuration (12 k€) ; d'autre part, de l'inscription de crédits d'études relatives à la conception du projet de microcentrale du Chapeauroux (50 k€) et la qualité des eaux du Mas d'Armand (40 k€).

Pour ce qui est de l'exploitation, entretien et aménagement du barrage de Villerest il s'agit de l'inscription des crédits pour des travaux sur la vanne de garde faible débit (400 k€), le confortement mécanique de la vanne VS0 (173 k€), le remplacement des glissières de sécurité (30 k€), ainsi que ceux nécessaires à la finalisation de l'étude d'adaptation au changement climatique (10 k€). Il est également proposé l'abondement de la provision pour gros travaux (533 k€).

A titre d'information, on trouvera ci-dessous, l'état de la provision pour gros travaux constituée sur le budget annexe, avec pour cible un montant total à hauteur de 4%, conformément aux orientations retenues en réunions de la Commission des usagers du soutien d'étiage.

	Villerest	Naussac	TOTAL
Provision fin 2015	1 700 525,27 €	3 588 232,18 €	5 288 757,45 €
Provision 2016 (BP Naussac / BS Villerest)	533 000,00 €	150 000,00 €	683 000,00 €
TOTAL	2 233 525,27 €	3 738 232,18 €	5 971 757,45 €
Montant des ouvrages (PPI 2013)	101 000 000,00 €	115 000 000,00 €	216 000 000,00 €
	2,21%	3,25%	2,76%



Prévention et réduction du risque inondation

		Budget Primitif	Budget Supplémentaire
ACTIONS DE BASSINS	Appui collectivités SLGRI/TRI	95 700	
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	98 100	92 500
	Accompagnement technique d'actions de prévention	72 200	
	Expérimentation ZEC		170 000
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission Maine, Loire aval	52 400	
	Mission Loire Moyenne	44 800	
	Restauration lit-levées domaniaux en région Centre (*)		
Prévention et réduction du risque inondation		363 200	262 500

(*) Montant à déterminer en DM le cas échéant, dans l'éventualité d'une demande d'intervention dans ce domaine

Les crédits inscrits correspondent pour l'essentiel à un complément financier de 10 k€ au titre de la convention entre l'Etablissement et l'IRSTEA dans le cadre de l'appui aux collectivités pour la réalisation d'études de dangers de digues, à la réalisation – en réponse à la proposition de l'Etat, et avec un cofinancement à 100% assuré par ce dernier et la SNCF – d'une étude du rôle de protection du remblai ferroviaire Anger-Nantes pour un coût estimé à hauteur de 80 k€ et au lancement de l'expérimentation sur les zones d'expansion de crues (ZEC), initialement envisagée en 2015, pour 170 k€.

Stimulation de la recherche, du développement et de l'innovation (+Valorisation du Patrimoine)

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire
Pôle recherche/développement/innovation	121 200	
Synergies chercheurs-gestionnaires et réseaux experts	140 000	7 083
Soutien de projets recherche/développement/innovation	80 000	24 494
Plateau collaboratif d'échange	72 000	
Réduction de la vulnérabilité aux inondations du patrimoine culturel	30 000	
Soutiens de projets Patrimoine	80 000	
Classes Loire	40 000	
Restauration des poissons migrateurs	531 055	
Relations extérieures	63 000	
Recherche/Données/Information (+ Valorisation du patrimoine)	1 157 255	31 577

Sur ce volet, il s'agit uniquement d'inscrire les crédits nécessaires à la finalisation de deux interventions lancées en 2015, relatives : l'une, à la démarche exploratoire d'évaluation de l'intérêt des sciences comportementales dans la

gestion de l'eau et des risques associés ; l'autre, à l'amélioration de prise en compte des risques de défaillances en cascade des réseaux/services urbains dans les territoires à risques importants d'inondation.

Aménagement et gestion des eaux

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire
SAGE Allier aval	262 527	
SAGE Cher amont	166 029	
SAGE Cher aval	221 584	20 316
SAGE Loir	73 584	
SAGE Loiret	145 034	150 000
SAGE Loire en Rhône-Alpes	195 208	
SAGE Sioule	77 262	
SAGE Yèvre Auron	78 255	
SAGE Haut-Allier	35 844	
Contrat territorial Val d'Allier	67 590	
Contrat territorial Val de Cher	87 167	17 500
Continuité et restauration des milieux naturels	28 395	92 000
Aménagement et gestion des eaux	1 438 479	279 816

Pour ce qui est du SAGE Cher aval, il s'agit de l'inscription des crédits de la tranche conditionnelle du marché relatif à l'étude géomorphologique du Cher dans sa traversée tourangelle.

Pour ce qui est du SAGE Loiret, comme suite à la sollicitation de la Présidente de la CLE du SAGE Val Dhuy Loiret (Cf. Courrier du 9 février 2016 produit en annexe), il est proposé l'inscription des crédits pour l'actualisation de l'étude piézométrique sur l'ensemble du bassin du Loiret (70 k€) et pour la réalisation de l'étude de mobilisation autour de la rivière Loiret (80 k€).

Pour ce qui est du contrat territorial Val de Cher, il s'agit de l'inscription, pour les études menées, d'un complément de crédits liés à une nouvelle évaluation des besoins pour le suivi piscicole (15 k€) et des besoins complémentaires en terme de communications (2,5 k€).

Pour ce qui est de la continuité et restauration des milieux naturels, il s'agit de l'inscription des crédits dans le cadre d'une étude de restauration de la continuité sur le bassin versant de la Sarthe, demandée par le Conseil départemental de Maine-et-Loire (92 k€).

Fonctionnement administratif de l'Etablissement

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire
Fonctionnement administratif général	965 135	1 743 943,56
Locaux	109 000	
Communication	130 000	
Fonctionnement administratif	1 204 135	1 743 943,56

Il s'agit principalement d'inscrire les dépenses liées aux écritures d'amortissement, pour plus d'1 M€, ainsi que les crédits nécessaires à une gestion prudentielle et à l'optimisation du fonctionnement des services de l'Etablissement.

Patrimoine foncier de l'Etablissement

	Budget Primitif	Budget Supplémentaire
Site du Veudre	67 000	38 000
Site de Serre de la Fare	9 000	11 000
Site de Chambonchard		500
Patrimoine foncier de l'établissement	76 000€	49 500

L'inscription des crédits vise simplement à permettre de faire face aux charges obligatoires liées au foncier (taxes foncières et assurances notamment).

Budgets supplémentaires 2016

Budget principal

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	824 959,55 (1)	404 566	658 912,19 (4)	635 942,61
Total de la section de fonctionnement	2 223 514,81 (2)	635 942,61	6 235 534,81 (5)	404 566
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2015</i>	3 845 972,64			
Total du budget principal	6 894 447	1 040 508,61 (3)	6 894 447	1 040 508,61
	7 934 955,61		7 934 955,61	

(1) dont 152 196,99 € liés au résultat antérieur d'investissement

(2) dont 1 568 510,56 € liés au résultat antérieur de fonctionnement

(3) dont 1 039 569,75 € d'amortissements et 938,86 € de prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de permettre l'équilibre budgétaire

(4) dont 622 137,19 € liés au résultat antérieur d'investissement

(5) dont 4 133 998,72 € liés au résultat antérieur de fonctionnement

Budget annexe

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	1 523 275,26 (1)		1 399 299,09 (4)	1 311 849,03
Total de la section de fonctionnement	1 264 662,88 (2)	1 311 849,03	2 740 214,06 (5)	
<i>Pour rappel : Restes à réaliser 2015</i>	1 351 575,01			
Total du budget annexe	4 139 513,15	1 311 849,03 (3)	4 139 513,15	1 311 849,03 (3)
	5 451 362,18		5 451 362,18	

(1) dont 211 426,23 € de résultat antérieur d'investissement

(2) dont 721 662,88 € liés au résultat antérieur de fonctionnement

(3) dont 329 155,99 € d'amortissements et 982 693,04 € de prélèvement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de permettre l'équilibre budgétaire

(4) dont 924 389,87 € de résultat antérieur d'investissement et 474 909,22 € d'affectation de résultat

(5) dont 2 740 214,06 € de résultat antérieur de fonctionnement

L'application des dispositions contenues dans le projet de budget supplémentaire principal et annexe pour 2016 fait l'objet des projets de délibérations suivants proposés au Comité Syndical :

- **Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2016 – budget principal**
- **Approbation du budget supplémentaire de l'exercice 2016 – budget annexe**
- **Constitution d'une provision semi-budgétaire – budget annexe**
- **Modification de la délibération 15-149-CS relative au programme d'actions SAGE Val Dhuy Loiret 2016**



Orléans, 09 FEV. 2016

N/Réf : 123/FDI/CB
Dossier suivi par : Carine BIOT
carine.biot@eptb-loire.fr
02 46 47 03 05

RECEPTION LE:	09 FEV. 2016	
EXPEDITEUR:		
NUMERO:	351	
PRES	Agenda	Copies
DGS		
DAF		
DEPR		
DDGT		
COM		
	Agenda	Signale

Objet : Etudes 2016 du SAGE Val Dhuy Loiret

Monsieur le Président,

Je tenais à vous faire part des projets d'études pour l'année 2016 validés par la Commission Locale de l'Eau lors de ses séances plénières du 6 octobre et 15 décembre derniers.

La CLE souhaite engager deux études :

- une mise à jour de la carte piézométrique du val d'Orléans, la dernière datant de 1966. Le montant prévisionnel de cette étude est estimé à 70 000 euros.
- une étude de mobilisation autour de la rivière Loiret. Le montant prévisionnel avait dans un premier temps été estimé à 70 000 euros également. Cependant suite à plusieurs réunions avec les partenaires techniques et financiers, l'enveloppe a été affinée et la charge de travail se révèle plus importante que celle prévue initialement. L'enveloppe, avec l'accord des financeurs principaux, est ainsi maintenant chiffrée à 150 000 euros.

Malheureusement, nous n'avons pu définir le budget précis et certain dans les temps administratifs et financiers contraints auxquels est soumise votre structure.

C'est pourquoi, je vous sollicite afin d'obtenir votre accord quant à une inscription de ces nouvelles enveloppes au budget supplémentaire du mois de mars :

- l'inscription d'une enveloppe de 70 000 euros pour la réalisation de l'étude piézométrique ;
- l'inscription d'une enveloppe de 80 000 euros, afin de compléter les 70 000 euros déjà inscrits au budget principal, pour l'étude de mobilisation autour de la rivière Loiret.

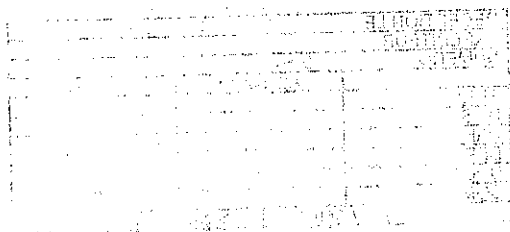
Consciente des difficultés administratives et financières engendrées auprès de votre structure, je tiens à vous remercier par avance des démarches qui pourront être menées.

L'animatrice du SAGE se tient à votre disposition pour vous apporter tout complément d'information que vous jugeriez utile.

En vous remerciant de l'intérêt que vous porterez à cette demande, je vous prie d'agréer,
Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Fabienne d'Illiers

**Présidente de la CLE
du SAGE Val Dhuy - Loiret**



Handwritten signature of Fabienne d'Illiers in black ink, overlapping the printed name and title.